

7^{ème} du Val d'Or
Société Civile Immobilière
Siège social : SAINT CLOUD (Hauts-de-Seine) 40 Rue du Mont Valérien
Capital : 744 000,00 €
Immatriculée au RCS de NANTERRE
Identifiée sous le numéro SIREN : 852 455 856

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 30 Novembre

A 10 heures

Les associés de la Société dénommée 7^{ème} du Val d'Or, Société civile immobilière au capital de 744 000,00 € ayant son siège social à SAINT CLOUD (Hauts-de-Seine) 40 Rue du Mont Valérien identifiée sous le numéro SIREN 852 455 856 RCS NANTERRE, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation verbale de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno LATIL, en sa qualité de gérant.

Le président constate que sont présents :

ASSOCIES - PRESENCE - REPRESENTATION

Monsieur Bruno LATIL

Propriétaire de :

- 1 part portant le numéro 742
- 147 parts portant les numéros 1 à 147
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marie LATIL)
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(la nue-propriété étant détenue par Madame Ariane LATIL)

ci 248 parts

Est ici présent

Monsieur Vincent LATIL

Propriétaire de :

- 1 part portant le numéro 743
- 127 parts portant les numéros 495 à 621
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(la nue-propriété étant détenue par Madame Camille LATIL)
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(la nue-propriété étant détenue par Madame Morgane LATIL)
- L'usufruit des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(la nue-propriété étant détenue par Monsieur Adrien LATIL)

ci 248 parts

AL
ML
CL
AL
ML
ML

Est ici présent

Monsieur François LATIL

Propriétaire de :

- 1 part portant le numéro 744
- 147 parts portant les numéros 248 à 394
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marina LATIL)
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(la nue-propriété étant détenue par Madame Aurélia LATIL)

ci 248 parts

Est ici présent

Madame Marie LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)

Est ici présente

Madame Ariane LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)

Est ici présente

Madame Marina LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)

Est ici présente

Madame Aurélia LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)

Est ici présente

Madame Camille LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)

Est ici présente

Madame Morgane LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)

Est ici non présente mais représentée par Monsieur Vincent LATIL en vertu d'une
procuration sous seing privé en date du

Monsieur Adrien LATIL

Propriétaire de la nue-propriété des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)

Est ici non présent mais représenté par Monsieur Vincent LATIL en vertu d'une
procuration sous seing privé en date du

Handwritten signatures and initials in blue ink: a large signature, and initials ML, AL, CL, HL, and AL.

Total égal au nombre de parts composant le capital initial : ci 744

Le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Puis le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

I/ EXPOSÉ DU DECES DE MONSIEUR EDOUARD LATIL :

Les associés exposent le décès de Monsieur Edouard Félix Marie LATIL survenu à MANTES LA JOLIE (Yvelines) le 27 Mars 2025.

Au jour de son décès, Monsieur Edouard LATIL était propriétaire de l'usufruit des 741 parts sociales portant les numéros 1 à 741 et composant le capital de la société SCI 7^{ème} du Val d'Or.

Par suite de ce décès l'usufruit s'est retrouvé sur la tête des nus-propriétaires successifs ainsi qu'il était stipulé dans l'acte de donation-partage reçu par Maître Bernard FERRAND, notaire à CHARLU SUR MARNE (Aisne) le 15 juillet 2019 ;

de sorte que l'article 7 « Capital social » des statuts doit être modifié en conséquence comme suit :

« Par suite du décès de Monsieur Edouard Félix Marie LATIL survenu à MANTES LA JOLIE (Yvelines) le 27 Mars 2025,

le capital social se trouve désormais réparti comme suit :

Monsieur Bruno LATIL

- 1 part portant le numéro 742
- 147 parts portant les numéros 1 à 147
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marie LATIL)
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(la nue-propriété étant détenue par Madame Ariane LATIL)
- ci **248 parts**

Monsieur Vincent LATIL

- 1 part portant le numéro 743
- 127 parts portant les numéros 495 à 621
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(la nue-propriété étant détenue par Madame Camille LATIL)
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(la nue-propriété étant détenue par Madame Morgane LATIL)
- L'usufruit des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(la nue-propriété étant détenue par Monsieur Adrien LATIL)
- ci **248 parts**

Monsieur François LATIL

- 1 part portant le numéro 744
- 147 parts portant les numéros 248 à 394
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marina LATIL)

Handwritten signatures and initials:
JF
W
ML
CL
HL
AL
AL
M

- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(la nue-propriété étant détenue par Madame Aurélia LATIL)
ci 248 parts

Madame Marie LATIL

La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)

Madame Ariane LATIL

La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)

Madame Marina LATIL

La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)

Madame Aurélia LATIL

La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)

Madame Camille LATIL

La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)
Est ici présente

Madame Morgane LATIL

La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)

Monsieur Adrien LATIL

La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)

Total égal au nombre de parts composant le capital initial : ci 744 »

II/ QUITUS de la gérance de Monsieur Edouard LATIL des trois derniers bilans de la SCI 7^{ème} du Val d'Or ...

Suite au décès de Monsieur Edouard LATIL, il convient de lui donner quitus de sa gérance et approuver les trois derniers bilans établis lors des années 2022, 2023 et 2024.

III/ POUVOIRS pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions soumises au vote.
- les bilans des années 2022, 2023 et 2024.

Le président indique que conformément aux dispositions réglementaires, tous les documents nécessaires à l'information des associés ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

AL
ML
AL
CL
AL
ML

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.
La discussion est ouverte.

Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le président répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

RESOLUTIONS

PREMIERE résolution :

L'assemblée générale prend acte du décès de Monsieur Edouard LATIL ainsi qu'il est exposé ci-avant, et de l'extinction de son usufruit sur les 741 parts sociales portant les numéros 1 à 741 et composant le capital de la société SCI 7^{ème} du Val d'Or.

La collectivité des associés décide de modifier la rédaction de l'article 7 (capital social) comme suit :

« Par suite du décès de Monsieur Edouard Félix Marie LATIL survenu à MANTES LA JOLIE (Yvelines) le 27 Mars 2025,
le capital social se trouve réparti comme suit :

Monsieur Bruno LATIL

- 1 part portant le numéro 742
- 147 parts portant les numéros 1 à 147
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marie LATIL)
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(la nue-propriété étant détenue par Madame Ariane LATIL)
- ci 248 parts

Monsieur Vincent LATIL

- 1 part portant le numéro 743
- 127 parts portant les numéros 495 à 621
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(la nue-propriété étant détenue par Madame Camille LATIL)
- l'usufruit des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(la nue-propriété étant détenue par Madame Morgane LATIL)
- L'usufruit des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(la nue-propriété étant détenue par Monsieur Adrien LATIL)
- ci 248 parts

Monsieur François LATIL

- 1 part portant le numéro 744
- 147 parts portant les numéros 248 à 394
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(la nue-propriété étant détenue par Madame Marina LATIL)
- l'usufruit des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(la nue-propriété étant détenue par Madame Aurélia LATIL)
- ci 248 parts

AL
ML AL
CL
AL AL

Madame Marie LATIL

*La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 148 à 197
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)*

Madame Ariane LATIL

*La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 198 à 247
(sous l'usufruit de Monsieur Bruno LATIL)*

Madame Marina LATIL

*La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 395 à 444
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)*

Madame Aurélia LATIL

*La nue-propriété des 50 parts portant les numéros 445 à 494
(sous l'usufruit de Monsieur François LATIL)*

Madame Camille LATIL

*La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 622 à 661
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)
Est ici présente*

Madame Morgane LATIL

*La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 662 à 701
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)*

Monsieur Adrien LATIL

*La nue-propriété des 40 parts portant les numéros 702 à 741
(sous l'usufruit de Monsieur Vincent LATIL)*

Total égal au nombre de parts composant le capital initial : ci 744 »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME résolution :

L'assemblée générale après avoir constaté le décès de Monsieur Edouard LATIL, lui donne quitus de sa gérance et approuve les trois derniers bilans des années 2022, 2023 et 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME résolution :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au gérant de la société, Monsieur Bruno LATIL et à tout collaborateur de l'étude de Maître Carole NICOLI, notaire à CHARLY SUR MARNE (Aisne) et à tout porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de droit, faire toutes déclarations y compris fiscales, et plus généralement faire le nécessaire.

Handwritten signatures and initials: AL, ML, AL, CL, HL, PL, U.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 12 heures

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés ou leurs mandataires.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including "Nat", "Natil.", "Natil", "Natil", "Eve", and "Schne".

